

LA FAMILLE : LIEU D'ENGAGEMENT POLITIQUE

L'enjeu d'une diaconie politique en contexte africain

Introduction

Claude
NSAL'ONANONGO
Omeline,
Doctorant en
Théologie, Orientation
politique et socio-
anthropologique pour
la Région des Grands-
Lacs/ Université
Catholique du Congo.
nongoclaudino@gmail.
com – claudinonongo@
yahoo.fr

Le continent africain vit, de nos jours, une situation de crise qui embrasse tous les domaines de la vie socio-politique. Cette situation se caractérise par la croissance des inégalités et des injustices, la pauvreté des populations, la délinquance juvénile, la mauvaise gouvernance et la dictature. De plus, l'adoption de la torture et de la répression devient un mode de gouvernance dans l'Afrique indépendante¹. Il s'ensuit des guerres tribales et d'agression, ainsi que des mouvements rebelles dits de « libération » comme les Forces de libération du Rwanda (FDLR), la LRA, les Mai Mai, l'AQMI, le Boko Haram, les Seleka, etc. À ce tableau sombre il faut ajouter la situation des réfugiés de guerres, et ceux qui émigrent de leurs pays à cause des violences postélectorales. Étant donné ce paysage morose qui risque de briser davantage les efforts de développement du continent noir, quel est le *lieu* privilégié pour que le message révélé fasse du christianisme un ferment de libération et/ou de rédemption et de promotion humaine en Afrique ? Quel rôle la famille peut-elle jouer pour que *renaissent* les sociétés africaines ?

En réponse à cette interrogation fondamentalement existentielle, nous proposons *l'engagement politique des Africains à la base* : dans – avec – et par la famille. Car, parmi les multiples routes de l'Église, « la famille est la première et la plus importante : c'est une route commune, tout en étant particulière,

1 Lire à ce sujet : Théotime KIBANGA, « Théologie et praxis révolutionnaire d'après Joseph Comblin et Jean-Marc Ela », in RSA 4 (Novembre 1998), Vol. IV, pp. 9-24 ; *Éthique et reconstruction de la nation congolaise*, Revue de l'UKA de février 2013, pp. 3-215 ; Léonard SANTEDI, *Les défis de la nouvelle évangélisation dans L'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2006.

absolument unique ; une route dont l'être humain ne peut s'écarter² ». Nous assignons donc à la famille la fonction de *diaconie politique*³, d'*éducatrice au civisme et au patriotisme*. Et encore. Un tel rôle se déploie nécessairement dans l'horizon prophétique, dont la finalité majeure reste la constitution des sujets éthiques dans le champ politique. Ceci reste une exigence dans la mesure où les sociétés démocratiques actuelles, dans lesquelles tous sont appelés à participer à la gestion des affaires publiques dans un climat de vraie liberté, requièrent des formes nouvelles et plus larges de participation à la vie publique de la part des citoyens, qu'ils soient chrétiens ou non : tous peuvent contribuer, par leur vote, à l'élection des législateurs et des responsables de gouvernement, et, par d'autres moyens aussi, à l'élaboration des orientations politiques et des choix législatifs qui, selon eux, servent le mieux le bien commun⁴.

Notre réflexion gravite autour de quatre principaux points. Le premier point parle de la famille, en tant qu'espace de socialisation politique ; le deuxième expose la mission prophétique de la famille en Afrique ; le troisième dit un mot sur le civisme comme fierté et volonté patriotique. Le quatrième, de facture pratique, argumente sur la constitution des sujets éthiques comme expression de la diaconie politique. Une conclusion boucle notre propos.

1. La famille : espace de socialisation et d'engagement politique

La famille est une nécessité, une institution naturelle pour tout homme avant qu'elle ne soit dite chrétienne, africaine, arabe, occidentale, asiatique, océanique, patristique, diocésaine, religieuse. C'est un lieu où les personnes reçoivent leur être, leur mouvement, leur dignité et leur vie. Le Pape Benoît XVI n'a pas tort lorsqu'il affirme que la famille est le *sanctuaire de la vie* et une cellule vitale aussi bien pour la société que pour l'Église : c'est en elle que se modèle le visage d'un peuple ; c'est en elle encore que les membres reçoivent les acquis fondamentaux⁵ ; en elle enfin tout homme se trouve encadré durant toute sa vie de telle sorte que, quand on n'a pas de famille, on en invente une, sous peine de mourir.

2 JEAN-PAUL II, *Lettre aux familles*, Canada, Éditions Paulines, 1994, n. 2.

3 Nous empruntons le terme de diaconie politique à Olivier CLÉMENT, *Dialogue avec le patriarche Athénagoras*, Paris, Fayard, 1969, p. 47.

4 Voir à ce sujet la congrégation pour la doctrine de la foi, *note doctrinale* concernant certaines questions sur l'engagement et le comportement des catholiques dans la vie politique, Rome, 2002.

5 BENOÎT XVI, Exhortation Apostolique post-synodale *Africae Munus*, Librairie Éditrice Vaticane, Cité du Vatican 2011, n. 42.

La figure de la famille est un des trésors inépuisables du message révélé qu'à toutes les époques, la vie de l'Église ne cesse d'interpréter. Car la famille chrétienne situe à leur place respective l'aspect visible de l'Église et l'aspect invisible qui le déborde⁶. Selon notre optique, la famille constitue le premier *espace d'engagement politique, d'apprentissage du civisme*. En effet, berceau de la vie et de l'amour dans lequel l'homme *naît et grandit*, la famille reste la cellule fondamentale de la société. En contexte africain, la famille chrétienne doit être un lieu privilégié de témoignage évangélique et prophétique, une véritable communauté prête à servir l'homme avec générosité.

Considérée comme *église domestique*⁷, comme *communauté de dialogue avec Dieu*⁸, la famille constitue un important milieu de *socialisation politique* dans la mesure où elle *inculque* aux enfants un modèle d'autorité. En inculquant aux enfants des manières de penser, de percevoir et de juger des faits socio-politiques, la famille influence leurs opinions, leurs options, leurs orientations, leurs attitudes et leurs comportements politiques présents et futurs. Le point de vue d'A. Mulumbati éclaire notre propos que nous ne résistons pas à la tentation de le citer longuement : « La famille influe sur les opinions, les options, les attitudes, les orientations et les comportements politiques des enfants par le mépris ou la sympathie que les parents affichent vis-à-vis des faits politiques, par l'attachement ou l'indifférence que les parents manifestent vis-à-vis des valeurs politiques, par des allusions politiques que les parents font dans leur vie quotidienne, par des discussions, des échanges de vue que les parents ont avec les enfants. Il en résulte que la famille, selon que les parents soutiennent ou non le système politique, influe positivement ou négativement sur les opinions, les options, les attitudes, les orientations et les comportements politiques des enfants⁹. »

Insistons davantage. L'influence de la famille en tant que lieu d'engagement et de socialisation politiques, selon les vertus de l'Évangile, ne se limite pas seulement aux enfants ; elle s'étend aussi aux adultes. Car les individus du système politique peuvent changer leurs opinions, leurs comportements politiques sur conseil des membres de leurs familles, à la suite des discussions ou à la suite des échanges de

6 WASWADI Kakule, *L'Église-Famille, Église initiatrice d'une vie nouvelle*, dans *Église-Famille Église ; Église fraternité. Perspectives post-synodales*. Actes de la XX^e Semaine Théologique de Kinshasa du 26 Novembre au 2 Décembre 1995, Kinshasa, F.C.K., 1997, pp. 297 – 299.

7 JEAN-PAUL II, *Lettre aux familles*, n. 1.

8 JEAN-PAUL II, *Exhortation Apostolique Post-synodale Ecclesia in Africa*, n° 52.

9 Adrien MULUMBATI Ngasha, *Introduction à la science politique*, Lubumbashi, éd. Africana, 2010, p. 260.

vues. Ils peuvent aussi changer leurs comportements et leurs opinions politiques à la suite des expériences vécues par les membres de leurs familles. « Un traitement, par exemple, opine A. Mulumbati, infligé par les dirigeants du système politique à un individu peut, selon qu'il est bon ou mauvais, influencer positivement ou négativement les opinions, les comportements, les attitudes, les orientations politiques des membres de sa famille à l'égard du système politique¹⁰ ». Pour que la mission de socialisation, par l'éducation au civisme et l'engagement politique, soit réalisée, la famille doit posséder une culture politique.

Par *culture politique*, il faut entendre « la trame des attitudes et des orientations individuelles que partagent les membres d'un système vis-à-vis de la politique¹¹ ». En fait, la culture politique se caractérise par trois dimensions. D'abord la *dimension cognitive*, qui est un arsenal de connaissances, fondées ou non, des faits et convictions politiques. Ensuite, la *dimension affective* qui est l'ensemble de sentiments d'attachement, d'engagement, de refus ou autres sentiments du même ordre vis-à-vis de faits politiques. Enfin, la *dimension évaluative* qui est une armature de jugements et d'opinions sur les faits politiques, lesquels comportent généralement l'application des normes de valeur aux faits et aux événements politiques. C'est en considérant ces trois dimensions que nous pouvons, par la suite, évoquer, sans les commenter, quatre types de culture politique, à savoir la culture politique *paroissiale*, la culture politique de *sujétion*, la culture politique de *participation* et la culture politique *sécularisée*. Étant donné leur importance, et considérant notre perspective, nous développons la culture politique de participation et celle sécularisée¹².

Dans la culture politique de participation, les membres du système politique sont conscients de son existence et de l'influence que ledit système peut avoir sur leur vie : avantages sociaux, lois, etc. Aussi, les membres dudit système sont-ils actifs dans ce sens qu'ils sont engagés dans la formulation ou l'expression des demandes et dans la prise de décisions politiques. Dans la culture politique de participation, en effet, les membres du système politique sont conscients de leurs moyens d'action sur les dirigeants, de leurs possibilités d'*infléchir* le cours des événements politiques. Ils le font en exerçant leur droit de vote, en signant des pétitions et en organisant des manifestations publiques¹³.

10 *Ibid.*, p. 262.

11 Gérard-André ALMOND et Gérard-Blaise PAWEL, *Analyse comparée des systèmes politiques. Une théorie nouvelle*, Paris, éd. internationales, 1972, p. 39.

12 Adrien MULUMBATI Ngasha, *Introduction à la science politique*, pp. 250-251.

13 *Ibid.*, pp. 251-253.

La *culture politique sécularisée* se caractérise quant à elle par la composante cognitive qui se traduit par l'organisation des débats politiques. Ici, la raison prévaut sur le sentiment et les passions : car ces débats politiques portent davantage sur les faits concrets et sur des informations précises ; ils deviennent pragmatiques. Pour cela, les familles africaines doivent être agent de socialisation et d'engagement politiques, acquis aux idéaux et à la doctrine. Voilà pourquoi L. Santedi assigne à la famille un *rôle prophétique* : elle doit discerner avec courage et sagesse les différents défis que posent les changements socio-politiques ; elle doit également *dénoncer* toutes les violations contre la justice et la famille, contre les enfants nés et qui doivent naître. Elle doit être le lieu de partage et de solidarité véritables. En un mot, en tant que partie prenante au développement de la société, la famille doit faire preuve d'inventivité¹⁴. Elle doit, en définitive, amorcer une *révolution silencieuse* en accomplissant les actions efficaces, en étant à la fois *témoin* de Jésus-Christ mais aussi témoin de la vie féconde. C'est pourquoi sa mission est fondamentalement prophétique en contexte africain.

2. La mission prophétique de la famille africaine : éduquer au civisme

Dans une Afrique éclaboussée par de nombreuses crises, la mission de la famille est irréversiblement prophétique. Par *prophétique*, nous voulons dire que la famille se comporte à la manière des prophètes de l'Ancien Testament, des Apôtres et de Jésus lui-même. Sous d'autres claviers de langage, la famille en Afrique doit s'efforcer d'orienter la politique à la lumière de la foi ; elle doit assumer une responsabilité immédiate et de la plus haute importance par ses membres (chrétiens, croyants et autres), puisqu'ils (ses membres) sont citoyens tout autant que chrétiens, et doivent y témoigner du prodigieux dynamisme de l'Évangile. Cet *engagement* « constitue – comme l'affirme R. Coste – une activité d'essence politique, animée par la foi¹⁵ ». Et, en tant que prophétique, la famille doit la déployer nécessairement sur le fond du refus, de la dénonciation, de la protestation. C'est pour cela que sa mission prophétique, entendue comme actes d'engagement politique, doit se décliner comme service de transformation et de renaissance des sociétés africaines, comme protestation et comme propositions d'un nouvel ordre politique à venir.

14 Leonard SANTEDI Kinkupu, *Les défis de la nouvelle évangélisation dans l'Afrique contemporaine* p. 125.

15 René COSTE, *La responsabilité politique de l'Église*, op. cit., p. 71.

2.1. La mission prophétique de la famille comme service de transformation et de renaissance de la société

Comme le continent noir vit des moments d'ombre, il revient à la famille de dire la force utopique du service et de la gratuité, à la suite de celui « qui est venu pour servir et non pour être servi » (Mt. 20, 24). Dans ce sens, les chrétiens africains doivent être des hommes et des femmes portés par un projet global dont ils n'oublient pas la dynamique et les enjeux, même si eux-mêmes ne sont ni exempts de faiblesses ni purs de tout péché. Dans les épreuves de la vie de tous les jours, dans ses médiocrités, l'essentiel est d'être sensible à l'état des affects de l'inconscient qui les déterminent et conditionnent leur vie sociale. Kā Mana écrit : « Être chrétien, c'est semer le Christ et son message dans cet inconscient pour faire naître de nouveaux affects. C'est l'évangélisation des profondeurs : notre véritable responsabilité aujourd'hui et la condition même d'une renaissance crédible¹⁶ ». Mission de tout chrétien, à laquelle doivent être pris en compte aussi bien les femmes que les jeunes, pour un engagement effectif dans l'Église et la société.

Comme service gratuit, la mission prophétique de la famille africaine doit être celle qui milite en faveur de la *renaissance des institutions* pour une nouvelle plénitude de vie. « Cette renaissance, affirme Kā Mana, est indissociable des impératifs de *refondation anthropologique*, de *décantation rituelle*, et d'instauration des embrayages pour la réintégration de nos sociétés dans l'humain, loin des *principes thanatologiques* qui déterminent profondément notre existence et des *irradiations mortifères* qui détruisent notre avenir¹⁷ ». Ainsi, l'objet de la mission prophétique de la famille africaine est celui d'un service efficace de la restauration du droit, pour les personnes humaines, à la justice, à la paix, à une vie décente, à un travail rémunérateur. Une telle mission est donc celle qui demande à la famille africaine d'être au service de la promotion humaine, au *service* de la *Réconciliation*, de la Justice et de la *Paix*¹⁸. Aussi est-elle invitée à protester contre tout ce qui avilit l'Africain.

16 Kā MANA, *La mission de l'Église africaine*, op. cit., p. 99.

17 *Ibid.*, p. 98.

18 Nous soumettons à l'intention du lecteur l'Exhortation Apostolique Post-synodale *Africae Munus*. Le Pape, à travers celle-ci, demande aux chrétiens et aux Églises d'Afrique d'être au service de la Réconciliation, de la Justice et de la Paix.

2.2. La mission prophétique de la famille comme protestation

Le premier Synode africain avait eu une parole forte sur la libération intégrale de l'homme, évoquant les miracles de Jésus¹⁹. Or les gestes de Jésus sont, certes, une proclamation de la puissance de Dieu, mais aussi une *protestation* contre le mal. Dans une Afrique qui a tendance à la résignation, la mission prophétique de la famille aujourd'hui est celle d'être le témoignage d'une foi qui proteste contre le mal et contre la souffrance. Il requiert de sa part (de la famille), des gestes de dénonciation, d'éducation et de sensibilisation qui disent que la pauvreté, l'analphabétisme, la corruption, l'injustice, la mauvaise gouvernance, l'autocratie... ne sont pas une fatalité pour le continent.

Qui plus est, c'est à partir de la famille que les chrétiens africains, les femmes et les hommes peuvent et/ou doivent décider de changer l'ordre de choses, *refuser* de se laisser déterminer par des représentations pathologiques de l'autre et s'adonner à la tâche de construire des liens vitaux, des ponts et des passerelles de responsabilité créative où chaque société cherche à être par toutes les autres sociétés une autre chance de vie. Les précisions de Kā Mana à ce propos sont très lucides : « Le christianisme n'a pas de sens si ceux et celles qui s'en réclament ne deviennent pas des agents des changements sociaux positifs dans le champ représentationnel de leur milieu de vie. Si les représentations du Tutsi chez le Hutu et du Hutu chez le Tutsi n'ont pas une sève chrétienne de communauté d'humanité dans la fraternité spirituelle profonde, c'est la foi en Jésus-Christ qui devient vaine et insignifiante. Si les représentations du Rwandais dans la tête du Congolais et celle du Congolais dans la tête du Rwandais ne reflètent pas le Christ qu'il y a en nous, notre christianisme n'est qu'un tintamarre des cymbales qui résonnent. Il est futile²⁰ ».

La responsabilité revient à la famille africaine de changer les images mentales qu'elles ont les uns des autres en rapport avec les appartenances tribales ou mentales. Car des solidarités nouvelles nourries de la foi en Dieu et le message du Christ sont appelés à prendre corps. « Le temps est venu pour le christianisme, commente Kā Mana, de réactiver cette dynamique du monde solidarisé en Dieu, non pas dans l'abstraction des affirmations dogmatiques, mais dans des projets politiques, économiques, sociaux, culturels et ecclésiastiques communs : dans l'épreuve concrète de l'amour comme voie de changer de fond en

19 Lire avec intérêt l'Exhortation Apostolique Post-synodale *Ecclesia in Africa* ..., pp. 92-97. L'Exhortation insiste sur l'évangélisation de la famille, sur sa sainteté, sur son ouverture à la société, etc.

20 Kā MANA, *La mission de l'Église africaine*, op. cit., p. 100.

comble le visage actuel de l'Afrique centrale²¹ ». C'est donc une tâche qui incombe à la famille africaine à *refuser* les mécanismes négatifs des idéologies qui abêtissent l'inconscient, manipulent l'imaginaire et dénaturent les institutions : l'avènement d'une nouvelle *conscience sociopolitique* pour des changements en profondeur est un impératif majeur pour les sociétés africaines *hic et nunc*. « Cette conscience, insiste Kā Mana, devra permettre la moralisation des institutions, leur restructuration éthique pour qu'elles soient essentiellement au service du bien commun et du bien partagé²² ». La famille africaine est ainsi invitée à proposer, de ce fait, un nouvel ordre politique pour un meilleur avenir du continent.

2.3. La mission prophétique de la famille comme proposition d'un nouvel avenir

Rassemblées en communautés d'espérance, les familles africaines ont à montrer qu'il est possible de se prendre en mains pour inventer un "devenir-autre", de s'engager au service de la paix, de l'éducation, de la santé. En effet, cette mission prospectrice consiste également à investir des lieux délicats et importants comme la protection de l'environnement, les droits de l'homme et la politique. Il faudrait penser à des catéchèses et à des pastorales des droits de l'homme, du civisme. De même, c'est à partir de la famille qu'il faut former une nouvelle élite politique, pour pallier à la débâcle des systèmes politiques qui sont essentiellement un problème d'hommes et de femmes. C'est dans cet horizon de pensée que le Pape Jean Paul II, dans son discours aux évêques du Burundi, n'a pas hésité d'affirmer que *la formation des fidèles laïcs* figure parmi les priorités de la pastorale des diocèses, afin qu'ils puissent réaliser activement ce noble projet dans la politique (à savoir le projet de faire reconnaître et apprécier les valeurs humaines et chrétiennes)²³. C'est à la famille que revient la formation des chrétiens africains à la vie politique.

La mission prophétique de la famille est créatrice ; c'est une mission en rupture avec le mode d'être qui conditionne les affects profonds de sociétés africaines contemporaines, avec les représentations imaginaires qui s'y développent, inséparablement des orientations aberrantes des structures institutionnelles. L'invitation qu'adresse Kā Mana aux sociétés et aux africains à ce sujet est plus que pressante : « Tenons-nous donc au mot de méthode et comprenons-le dans le sens d'un pragmatisme

21 *Ibidem*.

22 *Ibid.*, p. 97.

23 JEAN PAUL II, Exhortation post-Synodale christifideles laici, Cité du Vatican, 1987.

créatif dans l'utilisation du souffle et de la raison en vue de réorienter l'inconscient, l'imaginaire et les institutions de nos sociétés pour une renaissance en profondeur : notre retour dans l'humain²⁴ ».

C'est là le combat actuel que doivent mener aussi bien la famille, les Églises que les forces vives africaines. Ce combat n'est pas seulement un impératif prophétique, mais une nécessité vitale, un engagement intrépide pour tous les citoyens du continent noir. À la famille de souligner les causes profondes de l'injustice, du péché et des attitudes sociales mauvaises. Concrètement, elle doit dénoncer non seulement les auteurs des méchancetés économiques et politiques, mais aussi les structures cyniques qui produisent et maintiennent les injustices et compromettent la paix. C'est pour cela que nous maintenons l'exigence d'une éducation au civisme.

3. Le civisme comme fierté et volonté patriotique

Avant de développer les lignes majeures selon que notre orientation nous l'exige, il nous paraît d'abord utile de faire une typologie définitionnelle et notionnelle du *civisme*.

Il y a trois types de définitions en rapport avec la culture civique : le civisme comme savoir-vivre, le civisme comme expression de la solidarité nationale et le civisme comme participation politique. Dans le cadre de ce travail, nous ne développons que les deux premières acceptions²⁵.

• *Le civisme comme savoir-vivre*

Fondamentalement, le civisme revêt le sens de *civilité*. Il est « un ensemble d'attitudes et des manières spécifiques de se comporter et de vivre avec les autres, pour les autres, au sein de la communauté nationale. L'objectif est de conduire à un comportement acceptable et digne d'homme²⁶ ».

De cette approche, deux éléments sont à mettre en exergue : d'une part la dignité et, le fait d'être un homme dans une société qui vous accepte, d'autre part. C'est pour cela que le civisme est compris comme *savoir-vivre*. C'est pourquoi F. Dezutter affirme que « le savoir-vivre,

24 KÄ MANA, *La mission de l'Église africaine*, op. cit., p. 98. Il faut, pour cela, des gestes qui disent que la pauvreté, l'analphabétisme, la corruption, l'injustice, la mauvaise gouvernance, l'autocratie... ne sont pas une fatalité pour le continent.

25 Clément MBADU Kia-Manguedi, « Civisme, développement et droit de l'homme. Quelques mises au point terminologiques », in *Revue Philosophique de Kinshasa* 33 -34 (Janvier-Décembre 2005), Vol. 18, pp. 109-121.

26 Ibid., p. 110.

caractéristique du civisme, s'exprime par une vertu fondamentale : le respect. Respect dans tous les sens, vertical et horizontal, c'est-à-dire respect pour Dieu, respect de soi, respect de la famille, respect du pays et de ceux qui l'habitent, respect des supérieurs, respect pour la nature²⁷ ».

Comme nous pouvons le remarquer, par la vertu du respect, l'homme civique se manifeste par des attitudes de bienséance, de bienveillance, de respect mutuel, bref, de tenue correcte. Cependant, de la bienséance à la solidarité, il est question de s'insérer effectivement, en adulte dans la vie de la société. Le civisme se comprend aussi comme *solidarité nationale*.

- ***Le civisme comme solidarité nationale***

Analysé au plan de l'insertion sociale de l'homme, le comportement civique revêt la forme de *sociabilité*. Celle-ci, en effet, résulte d'un sens très fort des autres, une ouverture à autrui, et se fonde sur la tradition communautaire de coopération. C. Mbadu affirme que « l'aptitude à vivre en société caractérise cette solidarité et implique un sentiment de service et d'entraide, de conscience du devoir quotidien, de dévouement patriotique, de fierté et de solidarité nationale. Le citoyen apprend à vivre avec les autres²⁸ ».

La solidarité familiale et nationale ont pour épine dorsale la justice entendue comme *coopération*. Cette dernière implique l'idée de la réciprocité. En effet, c'est par la réciprocité que s'instaure le respect mutuel et, de ce respect, s'établit la circularité entre la justice, la coopération et l'amour. Sous ce registre, est *citoyen*, c'est-à-dire est *homme civique*, celui qui se conforme aux us et coutumes admises et lois édictées par l'autorité publique. Aussi faut-il préciser que c'est un « acte de civisme de reconnaître et de traiter autrui, quiconque, comme citoyen, c'est-à-dire dotés des obligations vis-à-vis de ses semblables ; c'est reconnaître également qu'au-dessus de soi il y a la communauté vis-à-vis de laquelle on a des devoirs et dont on attend la garantie de ses droits. C'est finalement sentir en son fond les appels des concitoyens et de la nation, mieux, se sentir responsable de l'ensemble de la communauté nationale²⁹ ».

Sur cette base, les motivations réelles du civisme conduisent et s'achèvent dans la *participation* au bon fonctionnement des affaires publiques.

27 François DEZUTTER, *Savoir-vivre. Éducation civique*, Kinshasa, C.R.P., 1990, p. 34.

28 Clément MBADU Kia-Manguedi, art. cit., p. 111.

29 Ibid., p. 112.

• *Le civisme comme impératif pour la renaissance africaine*

La perspective qui est la nôtre nous contraint de citer longuement le texte de Deutéronome 26, 1- 5, à partir duquel nous dégagerons l'idée de l'*identité narrative*, exigence pour les sociétés africaines. En effet, ce texte communément appelé de *credo historique*, traduit l'idée de *civisme* au sens politique. Dans le Deutéronome, nous lisons : « Quand tu seras arrivé dans le pays que le Seigneur ton Dieu t'a donné en héritage, quand tu en auras pris possession et que tu y habiteras, tu prendras une part des prémices de tous les fruits de ton sol, les fruits que tu auras tirés de ton pays, celui que le Seigneur te donne... Tu iras trouver le prêtre qui sera en fonction ce jour-là et tu lui diras... Alors, devant le Seigneur ton Dieu tu prendras la parole : 'Mon père était un araméen errant. Il est descendu d'Égypte, où il a vécu en émigré avec le petit nombre de gens qui l'accompagnaient. Là, il était devenu une nation grande, puissante et nombreuse' ».

Nous faisons l'herméneutique de ces versets bibliques avec les arguments de la doctrine sociale de l'Église. Il s'agit pour nous de mettre en exergue la nécessité d'assurer aux citoyens et aux communautés africaines une éducation civique suffisante qui leur permette d'assurer efficacement leurs rôles politiques dans leur société. Cette éducation civique leur permettra d'aimer et de s'approprier leur patrie et de créer une *identité narrative*, en vue d'en faire une nation grande et puissante, selon les termes du Deutéronome.

En effet, l'éducation est une exigence aujourd'hui pour l'ensemble du peuple, qui doit lutter – avec intégrité et prudence – contre les injustices et les oppressions, contre l'absolutisme et l'intolérance, qu'elles soient le fait des hommes ou des partis politiques. Les Africains se dévoueront par ailleurs au bien de tous avec sincérité et droiture, avec amour et le courage requis par la vie politique³⁰. Dans cet horizon de pensée, *Ecclesia in Africa* insiste et soutient que « les chrétiens doivent être formés à vivre les implications sociales de l'Évangile de telle sorte que leur témoignage devienne un défi prophétique à tout ce qui nuit au vrai bien des hommes et des femmes d'Afrique, de même que de tous les autres continents³¹ ». Une telle formation revient en amont à la famille, cellule de base de toute société, route obligée de l'Église, berceau de la vie.

30 CONCILE VATICAN II, Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et Spes* (07 Décembre 1965), dans AAS 58 (1966), n° 75.

31 JEAN-PAUL II, Exhortation Apostolique post-synodale *Ecclesia in Africa*, op. cit., n° 54.

Par ailleurs, le civisme comme fierté et volonté patriotique milite, dans le contexte africain, en faveur de la paix ; elle permet aussi d'identifier correctement les points de convergence fondamentaux, capables de faire avancer la nation. Il gomme, au surplus, toutes les manipulations des puissances étrangères et les coups de force, en créant les conditions solides d'instauration de la paix durable et de reconstruction nationale sur le plan économique, culturel et politique. Ngoma-Binda renchérit : « Un grand sursaut d'éveil civique et patriotique urgent est indispensable pour que le pays puisse mettre en route le train de la paix et de la reconstruction qui fut totalement stoppé par le coup d'État militaire, foncièrement antidémocratique. Aucune nation ne peut se construire en dehors du civisme, lequel est fait de discipline sévère vis-à-vis de soi-même et des autres, ainsi que respect par chacun des règles communes de vie, de comportement et de gestion de rapport des personnes, des communautés et des biens de la patrie³² ».

Notons en dernier lieu que l'assomption par chacun des impératifs de sa citoyenneté est le chemin qui conduit vers la renaissance africaine. La volonté implique donc l'engagement à explorer les chemins de cette renaissance. C'est pourquoi, il revient à chacun de travailler avec détermination à ce qui est susceptible de faire la grandeur de chacun et de la Nation. Dans la logique qui est la nôtre, c'est la *responsabilité patriotique* qui est le principal chemin de la grandeur et de la prospérité, de la puissance, de la dignité des nations africaines. La constitution des sujets éthiques par la famille, capables d'agir au nom de leur patriotisme et de leur foi dans le champ politique, devient un impératif.

4. La constitution de sujets éthiques comme « diaconie politique »

L'horizon prophétique des actions à mener dans-avec-et-par la famille pour l'avènement d'une nouvelle société africaine exige que tout engagement politique se fasse dans la perspective de la *diaconie politique*. C'est-à-dire dans la ligne d'un service désintéressé, pour lequel on ne réclame aucun privilège juridique ou financier³³. Autrement dit, les membres de la famille doivent prendre lucidement et courageusement leurs responsabilités à la lumière de la foi, dans le domaine politique

32 Elie NGOMA-BINDA Phambu, « Les sociétés africaines entre l'impasse et le décollage. Démocratie, dialogue et élections politiques comme bases de stabilité et de développement durable », in *La théologie et l'avenir des sociétés. Cinquante ans de l'École de Kinshasa*, Paris, Karthala, p. 109. Nous soulignons.

33 René COSTE, *La responsabilité politique de l'Église*, Paris, éd. Ouvrières, 1973, p. 70.

comme dans les autres secteurs de l'existence collective. S'ils le font, ils y poseront – individuellement ou collectivement – des actes signifiants, quoique ce soit en leur nom propre. « Pour eux, enchaîne R. Coste, parce qu'ils révéleront ainsi la fécondité de l'Évangile, parce qu'ils agiront dans une *diaconie politique*³⁴ ».

En effet, le sujet de la théologie est toujours un être politique par son enracinement dans l'histoire et dans la société. Et la relation à Dieu ne saurait être le fait d'un individu isolé : il est toujours un être politique. C'est dans cette optique que J.-B. Metz met sur l'arène théologique la catégorie de *déprivatisation de la foi*³⁵. Cette catégorie dément à tout mouvement qui tente d'établir une césure entre l'existence religieuse et l'existence sociale. Il ne s'agit pas d'instrumentaliser la foi en la mettant au service d'une cause politique. C'est là qu'intervient la notion de la *réserve eschatologique*. Celle-ci exige constamment de maintenir une distance entre l'Église avec ses tâches historiques et le Royaume : c'est un horizon ouvert à l'espérance. Au regard de ce qui vient d'être noté, Metz écrit : « Le salut, auquel se rapporte en espérance la foi chrétienne, n'est pas un salut d'ordre privé. La proclamation de ce salut amena Jésus à un conflit sanglant avec les pouvoirs publics de son temps. Sa croix ne se dresse pas dans la région la plus retirée du domaine individuel et personnel, ni dans le Saint des Saints d'un sanctuaire purement religieux : elle est par-delà le seuil d'un secteur privé jalousement gardé ou d'une pure vie religieuse bien privée : elle se trouve 'dehors', comme le dit l'Épître aux Hébreux³⁶ ».

Comme nous pouvons le remarquer, la *constitution de sujets éthiques* dans l'action collective en politique par la famille entend penser la contribution de la foi à l'avènement de sujets, capables de manifester un sursaut devant l'apathie politique des sociétés africaines. Il s'agit de mettre en relief l'idée selon laquelle l'expérience de chaque être humain ne saurait s'élaborer dans la seule sphère politique mais également dans des pratiques rituelles et narratives qui le mettent dans la position de répondre à un appel à la fois personnel et collectif et de poser, comme sujets de désir qui est plus que la somme de leurs expériences sociales³⁷. Une telle exigence assignée à la famille (la *constitution de*

34 Ibid., pp. 81-82.

35 Voir Johannes-Baptist METZ, *La foi dans l'histoire et dans la société*. Paris, Cerf, 1971 ; *La foi dans l'histoire et dans la société*. Essai de théologie fondamentale pratique. Paris, Cerf, 1979.

36 Lire avec intérêt Johannes-Baptist METZ, *Pour une théologie du monde*, op. cit., pp. 131-132. Cette perspective, comme on peut le constater, est du registre des christologies politiques, développées par Metz, Moltmann, Jean-Louis Souletie, le Nord-américain Cavanaugh, etc.

37 Jean-Louis SOULETIE, *Les grands chantiers de la christologie*, Paris, Desclée, 2005.

sujets éthiques) se comprend dans la manière dont elle se re-situe, avec les communautés chrétiennes, face à l'avenir de leur continent, c'est-à-dire de la manière dont elles pensent leur futur et dont elles ré-imaginent la vie de leurs peuples au sein de ce millénaire. Explicitement, qu'il s'agisse des quêtes démocratiques, des violences sociales, des repositionnements géostratégiques et financières dues aux politiques d'ajustements structurels ; qu'il s'agisse du désarroi spirituel des individus ou de l'angoisse profonde des populations, la famille comme les Églises africaines et les autres traditions confessionnelles sont invitées à avoir un comportement prophétique en amont, en approfondissant en aval la spécificité de leurs charismes et la fertilité de leurs valeurs propres pour la transformation du continent noir³⁸.

Au demeurant, dans une Afrique caractérisée par de “mauvaises nouvelles”, la diaconie politico-prophétique de la famille reste une urgence en vue de la renaissance du continent noir. Et, en tant que diaconie, elle a un déploiement bidirectionnel. Premièrement, sur le plan de la *dénonciation*. Elle se déploie nécessairement sur le fond de la dénonciation, de la critique comme de la remise en question profonde d'un ordre oppressif et répressif de l'espérance vitale des peuples, pour un engagement dans la logique du combat constructeur d'un ordre résolument nouveau, comme nouveau conditionnement sociopolitique de l'épanouissement plénier des aspirations des peuples d'Afrique, selon le défi de la grande promesse de Dieu³⁹. Deuxièmement, sur le plan de la *diaconie politique* elle-même. Elle forme des sujets africains au civisme, pour que leurs communautés se resituent dans leur manière d'imaginer le futur de leur continent.

Il importe de noter, au terme de cette réflexion, que la question de l'engagement politique de la famille reste – au regard de la situation du continent noir – un problème d'*engagement prophétique dans le champ politique*. Pour cela quelques considérations en termes de *perspectives* s'imposent.

- La famille en Afrique doit devenir une communauté de foi vivante qui se nourrit de la prière et de l'Eucharistie. Car pour bâtir une société réconciliée, renouvelée, juste et pacifique, le moyen le plus efficace est une vie d'intime communion avec Dieu et avec les autres⁴⁰ ;

38 Kā MANA, *La nouvelle évangélisation en Afrique*, Paris-Yaoundé, Karthala-Clé, 2000, pp. 21-22.

39 Blaise KATIKISHI, « L'horizon prophétique d'une interprétation théologique en contexte africain », in Léonard SANTEDI et André KABASELE (dir.), *Une théologie prophétique pour l'Afrique. Mélanges en l'honneur des Professeurs Dosithée ATAL Sa ANGANG et René De HAES*, Kinshasa, F.C.K., 2004, p. 216.

40 BENOIT XVI, *Exhortation Apostolique post-synodale Africae Munus*, op. cit., n. 152.

- La prière en Afrique doit être un acte politique à condition qu'elle proclame que le Seigneur est Seigneur, selon la logique du Notre Père en amont et, en aval, un engagement pour la transformation de l'homme inséparablement de la transformation du monde dans le sens de l'Évangile⁴¹ ;
- L'Eucharistie doit être le lieu de ressourcement de l'engagement politique, car la Cène est un acte proprement fondateur de l'Église. Et le fait que les chrétiens se réunissent tous ensemble pour célébrer l'Eucharistie, sans aucune distinction de classe sociale, constitue une contestation radicale contre les inégalités inhumaines. Ainsi, toute célébration eucharistique peut avoir des profondes répercussions socio-politiques dans la mesure où les chrétiens qui célèbrent deviennent conscients de ce qu'ils sont en train de proclamer⁴².
- La famille est invitée à adopter un idéal politique de service en mettant l'homme au cœur de tout engagement. Irénée de Lyon nous l'a déjà enseigné : « La gloire de Dieu c'est l'homme vivant ».
- La famille doit mener des actions auprès du pouvoir politique pour qu'il promeuve une économie au service de l'homme ; une économie visant la croissance et orientée vers la résolution du problème de pauvreté ; une économie basée sur les secteurs productifs qui impliquent la participation de la majorité des populations africaines⁴³ ;
- La famille en Afrique doit replacer l'éducation au cœur des priorités en exigeant aux dirigeants de voter un budget conséquent pour l'enseignement à tous les niveaux ;
- La famille en Afrique doit être une communauté de vie, de services et de ministères, c'est-à-dire une communauté au service de la libération intégrale⁴⁴.
- La famille en Afrique doit donc être le lieu où se mènent tous les combats pour la reconstruction, la libération-rédemption des peuples du continent noir.

41 René COSTE, *Notre Père sur le monde*, Paris, Aubier, 1966 ; voir aussi Leonardo BOFF, *Le Notre Père. Une prière de libération intégrale*. Paris, Cerf, 1988.

42 René COSTE, *La responsabilité politique de l'Église*, op. cit., pp. 79-80.

43 Léonard SANTEDI, « La présence de l'Église dans l'espace public en RD Congo. Actions, Convictions et perspectives », in Sébastien MUYENGO (dir.) et Alii, *Les défis de la lumière. Mélanges offerts à Son Éminence Monsieur Laurent Cardinal MONSENGWO Pasinya, Archevêque Métropolitain de Kinshasa à l'occasion de son Jubilé d'or d'ordination sacerdotale*, Kinshasa, Médiaspaul, 2014, pp. 223-224.

44 Leonardo BOFF, *La nouvelle évangélisation. Perspective des opprimés*, Paris, Cerf, 1992, pp. 124-127.

Conclusion

La famille africaine, lieu de tous les combats pour la renaissance africaine

Au terme de cette réflexion, nous avons voulu nous interroger sur la place que la famille doit occuper sur la scène socio-politique et le rôle qu'elle doit jouer dans la formation de l'homme par rapport aux enjeux actuels qui nécessitent l'engagement de tous dans les solutions à trouver au regard des problèmes existentiels africains. Autrement dit, comment engager la famille, comme cellule de base, dans les œuvres de transformation sociale ? Un tel engagement est nécessairement révolutionnaire en ce sens qu'il proclame l'engagement et l'action chrétiens de tous les pôles de la vie socio-politique. En Afrique, la famille reste le lieu privilégié où peut se mener le vrai combat en faveur de la justice, du développement intégral ; le lieu de la solidarité nationale et universelle ; le lieu de construction de la paix dans la lutte contre les conflits et les guerres ; l'espace indiqué pour mener le combat acharné contre le mensonge pour qu'advienne la vérité, la charité ; le topique où doit se mener le combat contre les inégalités et les déséquilibres sociaux ; la famille est également l'espace approprié où doit se faire un plaidoyer en faveur des politiques économiques justes, susceptibles d'éradiquer les maladies et vaincre la pauvreté, surtout la misère, dont l'ignorance est la fine expression. La famille est enfin le lieu où *éthique* et *religion* doivent être conjuguées pour conjurer les maux qui caractérisent le continent. Car l'éthique et la religion constituent une seule et même force pour *former des personnalités et organiser la société*. Elles constituent également le socle et les prolégomènes de la spiritualité d'un peuple. Pour cause, si la religion est du domaine des fondements des valeurs, l'éthique, du registre de leur incarnation individuelle ou collective : toute société a besoin de ces fondements, de leur incarnation, dans la mesure où les religions telles que nous les connaissons en Afrique, Christianisme, Islam ou la Religion traditionnelle vivante, fondent la vie sur Dieu et proposent aux humains une vision du monde et des valeurs que ces fondements préconisent⁴⁵. ■

45 Kā MANA, *La mission de l'Église africaine. Pour une nouvelle éthique mondiale et une civilisation de l'espérance*, Douala, CIPCRE, Foi et Action, 2005, p. 211.